St-Sauveur.—Remerciements à N.-D. du S. Rosaire pour emploi obtenu après promesse de publication.

de

do

du

pu

D.

sic

re

ob

da

gu

gn

Ro

me

abo

2 8

rie

les

1

ans

pie

nou

sail

un

enf

not

Rei

C

dan

S

cess

d'ur

au-

Lévis.—Deux grâces obtenues après promesse de publication.— M. C. et P. C.

- Faveur oftenue après promesse d'un pèlerinage.- Mme G. B. J.
- Faveur obtenue par l'intercession de la Ste-Vierge.-Wm. Z. G.
- Guéri d'une brûlure grave après usage des roses bénites.-M. T.

St-Barnabé.—Remerciements à N.-D. du T. S. Rosaire pour la guérison d'un mal de dents.—Mlle E. D.

- Guérie d'une maladie grave après promesse de pèlerinage et de publication dans les Annales.—M.-A. B.
- Remerciements à Notre-Dame du St-Rosaire pour la guérison d'un mal aux jambes après promesse de faire publier.—Une abonnée.

Grand Valley, 11 août.—Guérison obtenue après promesse de faire publier.—Mme Philippe H.

St-Barnabé.—En faisant usage des roses bénites, une dame a obtenu la guérison de son bébé qui avait mal aux yeux. Une autre, la guérison d'une plaie à la jambe.—Abonnée.

Fort Kent, 9 août.—Je vous envoie un abonnement aux Annales; c'est une promesse que j'ai faite à la Sainte Vierge pour obtenir la guérison de mon fils, dont la vue a été sérieusement endommagée par une mine. Il commence à voir confusément...aidez-nous par vos bonnes prières.—Mme Octave V.

Manchester, 15 août.—J'avais un rhumatisme inflammatoire, la main droite raide et difforme; je ne pouvais m'en servir. Je fus pendant quatre mois sous les soins du docteur qui me disait que je courrais grand risque de rester infirme. Mes parents de Shawinigan, affligés de ma condition, m'engagèrent à promettre une offrande au sanctuaire de N.-D. du Cap, pour obtenir ma guérison. Je fis volontiers cette promesse et aussi celle d'un pèlerinage au Cap. Immédiatement ma main commença à désenfier et aujouird'hui je suis bien et puis travailler.—Offr. au sanctuaire, \$5.

Trois-Rivières, 19 août.—Je r∈mercie N.-D. du Très Saint Rosaire pour la guérison d'un mal au pied, obtenue après l'application des roses bénites et la promesse de publier.—Une enfant de Marie.

Ste-Anne de la Pérade, 18 août.—Daigne Notre-Dame du T. S. Rosaire accepter l'expression de notre vive reconnaissance pour